



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'YCHOUX

Séance du 9 mars 2023

Conseillers Municipaux en exercice : **18**

Qui ont pris part à la délibération : **17**

Date de la convocation :

24.02.2023

Date d'affichage

24.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. **Vincent CASTAGNÈDE, Maire.**

Présents : Mme Stéphanie ABALLONI, Mme Sabine BUBIEN-VIU, Mme Valérie CHEVALLIER, Mme Sandrine LABASTE, Mme Ludiwine MOUNEYRES
M. Éric BRÈTHES, M. Gérard CARRÈRE, M. Vincent CASTAGNÈDE, M. François DEFALQUE, M. Jérémy PERROU

Absente : Mme Aurélie DESCOURS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Vincent VILARD a donné pouvoir à M. Jérémy PERROU
M. Pierre-Mickaël BESSON a donné pouvoir à M. François DEFALQUE
Mme Sabrina DANIEL-CALONNE a donné pouvoir à Mme Valérie CHEVALLIER
M. Vincent LOUBÈRE a donné pouvoir à M. Éric BRÈTHES
M. Michel VALEN a donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE
Mme Céline SÉGAUT a donné pouvoir à Mme Sandrine LABASTE
Mme Sonia LIHAN a donné pouvoir à Mme Ludiwine MOUNEYRES

Secrétaire de séance : M. Éric BRÈTHES

Objet de la délibération n°20230309_1 :

Comptes de gestion 2022

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion établis par Monsieur le Trésorier de Parentis-en-Born.

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2022 pour les budgets suivants :

- Commune,
- Forêt,
- Lotissement Lou Campot.

Ces comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, à YCHOUX, le 10 mars 2023.

Le Secrétaire,

Éric BRÈTHES

Le Maire,

Vincent CASTAGNÈDE